Affouragements

L'affouragement dérivatif, dans sa juste définition (ou également dénommé agrainage dissuasif), n'est pas utilisé dans notre région. Ce dernier consiste à mettre de la nourriture à disposition du sanglier afin de limiter ses intrusions dans les cultures. Le mot "affouragement" est mal utilisé chez nous. C'est donc bien d'appâts qu'il s'agit. Les images présentées ci-après sont des dispositifs dans le but d'attirer ou de faire suivre un parcours au sanglier à des fins cynégétiques.

Maïs disposé sous un tas de pierres (avant & après le passage du sanglier)















